

## PRESTATIONS JARDINAGE



### Description des tâches effectuées

- Tonte de pelouse
- Désherbage
- Arrosage
- Ramassage de feuilles
- Débroussaillage
- Taille des haies, buissons, arbustes...
- Enlèvement des déchets
- Soins et traitements des plantations
- Entretien des massifs et des balcons

Services	Tarif horaire TTC	Réduction ou crédit d'impôt
Petit Jardinage	28	14

Dolce casa services fournit le matériel nécessaire aux interventions de ses prestataires et peut aussi en cas de nécessité fournir les produits d'entretien parmi une gamme de produits biologiques intégrant une démarche de promotion des pratiques de développement durable.

### Réduction ou crédit d'impôt

Dolce Casa services étant agréée par la Préfecture, n° N/071207/F/013/S/114, vous bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes dépensées (plafond fixé à 3000 Euros par an ; selon loi fiscale en vigueur ; art. 199 sexdecies du Code Général des Impôts).

### Frais d'adhésion et modes de paiement

Il n'y a aucun frais d'adhésion ni de dossier pour avoir accès à nos services.

Les modes de paiement acceptés pour les prestations régulières sont :

- le prélèvement automatique
- les Chèques Emploi Service Universels (CESU) préfinancés (par ex : Chèque Domicile, Ticket Cesu, Cesu Sodexho,...).
- Pour les paiements par CESU, 3 Euros sont facturés mensuellement pour couvrir une partie des frais de gestion occasionnés par ce mode de paiement.
- Pour les interventions ponctuelles, le chèque bancaire est accepté, le paiement s'effectuant à la commande.





## Conditions

- La durée minimale par intervention est de 2 heures.
- Pour les prestations régulières, pas de prépaiement : facturation mensuelle à l'issue des prestations.
- Pour les interventions ponctuelles, paiement à la commande.

## Frais de transport

- Pour les interventions ne nécessitant pas l'utilisation d'un véhicule pour se rendre sur les lieux de la prestation, pas de frais de transport.
- Pour les déplacements éventuellement effectués par l'intervenant pendant sa prestation, facturation de **0,39 €** par kilomètre parcouru.

